



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cancer du côlon

Question écrite n° 12085

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin appelle de nouveau l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées suite à la réponse qu'il apportée à sa question écrite n° 1058 du 29 juillet 2002 relative au dépistage du cancer colorectal. Les biologistes médicaux, réunis en congrès fin novembre 2002, ont déploré le retard cumulé par la France dans le dépistage précoce du cancer colorectal, car les départements pilotes n'ont toujours pas reçu le financement nécessaire pour lancer ce dépistage auprès de la population concernée. Il est évident que l'ampleur du programme est importante et que sa mise en oeuvre est donc très difficile. Cependant, il aurait souhaité connaître plus précisément les délais d'attente pour que ce programme soit mis en place assez rapidement afin d'éviter tous les désagréments actuels que rencontrent les praticiens et leurs patients.

## Texte de la réponse

En date du 24 mars 2003, le Président de la République a annoncé les soixante-dix mesures du plan de mobilisation nationale contre le cancer, le dépistage du cancer colorectal figure parmi ces mesures. Un premier appel à candidatures auprès de l'ensemble des départements, lancé en décembre 2001, a permis de sélectionner douze départements pilotes. Dix autres ont été sélectionnés à l'issue d'un deuxième appel d'offres, lancé en juin 2002. De nombreuses difficultés structurelles ont retardé le démarrage effectif du programme. Il s'agit principalement de la formation des médecins généralistes chargés de remettre le test de dépistage et de leur rémunération. La question de la rémunération devrait à terme être fixée dans le cadre d'un contrat de santé publique et, dans l'attente de conclusion, est financée par le FNPEIS depuis janvier 2003. Conformément aux préconisations du plan de lutte contre le cancer, ces expérimentations seront évaluées (accessibilité du test, participation de la population, taux de positifs, taux de coloscopies...), ce qui permettra d'ici quatre ans de définir une stratégie nationale de lutte contre le cancer.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Abelin](#)

**Circonscription :** Vienne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12085

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 février 2003, page 1182

**Réponse publiée le :** 8 décembre 2003, page 9468